

Communiqué de presse



Saint Pierre, le lundi 18 septembre 2023

LOGIPREN obtient la certification de marquage CE relatif aux dispositifs médicaux au regard de la nouvelle réglementation européenne renforcée.

LOGIPREN, logiciel d'aide à la prescription de médicaments, spécialisé pour les services hospitaliers de pédiatrie et de néonatalogie fait ainsi partie des premiers logiciels à obtenir cette certification, confirmant sa conformité aux nouvelles exigences de sécurité et de performances.

La réglementation européenne qui encadre la mise sur le marché des dispositifs médicaux est en perpétuelle évolution. Ces produits de santé doivent faire l'objet, en amont de leur commercialisation, d'une évaluation au regard d'exigences de sécurité et de performances. Cette évaluation est vérifiée par un organisme notifié, au cours d'un processus de certification de marquage CE spécifique (marquage CE médical), dont les modalités sont d'autant plus contraignantes que la classe de risque du dispositif médical est élevée.

Une refonte totale de cette réglementation a été mise en place au travers de la mise en application du nouveau règlement européen 2017/745. Ce règlement renforce considérablement les prérequis nécessaires à l'obtention du marquage CE médical.

LOGIPREN : Une entreprise engagée dans la qualité et la fiabilité

Depuis février 2023, l'entreprise LOGIPREN est certifiée conforme aux exigences de la norme ISO 13485:2016, norme relative au système de management de la qualité.

Le 28 août 2023, LOGIPREN, logiciel d'aide à la prescription, obtient le marquage CE au titre du nouveau règlement de l'Union Européenne 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux, en classe IIb (classe de risque potentiel élevé/important). Ce certificat a été délivré par l'organisme notifié GMED

« Nous avons toujours eu chez LOGIPREN un haut niveau d'exigence de qualité, à l'identique de celui qui existe chez les soignants des services hospitaliers. Nous visons l'excellence du service rendu, à la hauteur de la confiance que nous témoignent les 86 établissements de santé qui utilisent notre logiciel. Le marquage CE est une nouvelle étape dans la vie de la société, le fruit de trois années de travail et une marque de reconnaissance importante pour nos équipes qui ont toujours été guidées par la qualité » commente le Dr Beatrice GOUYON, Présidente de LOGIPREN, entreprise qui porte le nom de son logiciel.

À propos de LOGIPREN

La mission de LOGIPREN est d'aider les soignants (médecins, infirmiers, pharmaciens) à prendre en charge les nouveau-nés, les nourrissons et les enfants gravement malades hospitalisés.

Le logiciel LOGIPREN repose sur une base de données propriétaire qui simplifie la prescription et codifie les soins. Le logiciel croise les données du patient avec le médicament choisi pour aider les soignants à prendre les bonnes décisions. LOGIPREN prend automatiquement en charge tous les calculs liés à la prescription de médicaments, permettant de réduire les erreurs médicamenteuses.

Le logiciel intègre un processus d'extraction et d'anonymisation des données relatives à la prescription, qui sont ensuite intégrées dans une base de données en vue d'une utilisation ultérieure dans le cadre d'études.

La société LOGIPREN a été fondée par une pédiatre, qui en est toujours la présidente.

Contact presse :

Alain DITISHEIM

alain.ditisheim@logipren.com

+262 (0)2 62 78 19 11

Fabriqué par LOGIPREM-F, le logiciel LOGIPREN v.2.5 est un dispositif médical de classe IIb certifié CE par l'organisme notifié G-MED (CE0459), destiné aux professionnels de santé il n'est pas remboursé par les organismes d'assurance maladie. Lisez attentivement les instructions figurant dans le manuel utilisateur du dispositif avant toute utilisation (<https://support.logipren.com>)

Notre site internet : www.logipren.com